

« C'est un combat qui nous réunit ce matin.

Un combat pacifique, certes.

Un combat avec les mots, avec les musiques, avec les couleurs.

Un combat qui s'appuie sur notre histoire et notre patrimoine pour mieux soutenir la création.

Mais un combat tout de même.

Contre tous les extrémismes.

Contre tous les simplismes.

Contre toutes les facilités.

Ce combat-là, que nous le livrons ici, sur la plus ancienne terre de culture de France, ce n'est pas un hasard non plus.

Vous connaissez l'expression qui dit : « Noblesse oblige ».

Eh bien ce matin, ce qui nous unit, c'est l'idée que « Provence oblige », et quand je dis

« Provence », c'est au sens latin du terme, car je n'oublie évidemment pas la Côte d'Azur et les Alpes.

C'est donc sur cette terre de Provence-Alpes-Côte d'Azur que se livre ce combat, et j'espère qu'il fera tâche d'huile sur toute la France, et sur toute l'Europe, au moment où l'avenir de notre pays et de notre continent même paraît si indéchiffrable.

Ce combat, il exige des principes, il exige une stratégie, il exige des armes.

Les principes, je commence à me les appliquer à moi-même.

Je suis convaincu que la désaffection de nos concitoyens à l'égard de la politique vient d'abord de l'infidélité des responsables politiques à leur parole, et cette infidélité, je l'entends, je la crains encore dans les positions qui suivent le Brexit. Rien n'est pire que cette infidélité.

Pour ma part, je la refuse absolument.

Et si nous sommes réunis ce matin, c'est parce que j'ai pris un engagement, au cours de la campagne électorale régionale.

J'ai dit et j'ai écrit que je réunirai les forces vives du monde de la culture pour travailler avec elles, de façon suivie et régulière, sur une grande politique culturelle régionale.

Et ce matin, je tiens parole.

Il est un autre principe auquel je ne dérogerai pas.

C'est celui de la liberté de la création.

Je le redis aujourd'hui : il n'appartient pas au pouvoir politique de trier entre les modes d'expression, entre les artistes, entre les œuvres.

J'ai mes goûts, j'ai mes passions, j'ai mes détestations, comme vous tous. Je suis libre de les vivre, comme vous tous, parce que, comme vous tous, je suis un citoyen libre. Mais ils ne regardent que moi.

Dans mes fonctions, en revanche, je n'ai qu'un principe : liberté du créateur, évidemment dans les limites de la loi, comme toute liberté.

Dernier principe enfin.

Chacun de vous, qu'il le veuille ou non, participe à trois entreprises collectives, que je ne classe pas par ordre d'importance, et que j'énumérerai ainsi :

- Par son travail, chacun de vous est porteur du rayonnement de notre région, de son image, de sa notoriété nationale et mondiale ;
- Par son travail, chacun de vous est aussi un acteur du monde de l'économie, particulièrement sur cette terre de tourisme ;
- Par son travail, chacun de vous est enfin un créateur de liberté, d'épanouissement, de découverte, de réflexion, d'émotion, partagées et personnelles.

Et parce que nous partageons ce constat, travaillons ensemble à imaginer des processus, des structures, des événements.

Je dis bien ensemble, ce qui ne signifie pas l'unanimité, toujours suspecte, mais bien la volonté de rechercher le consensus, le compromis, la cohérence dans notre mode de fonctionnement.

Ces principes posés, donnons-nous la stratégie.

Pour en avoir parlé avec nombre d'entre vous avant même de nous réunir ici, j'ai retenu trois

grandes idées, que je soumetts évidemment à votre réflexion et à vos débats.

Première idée : faut-il repenser la saisonnalité de nos événements culturels.

Aujourd'hui, les pratiques sociales ont changé, les temps de loisirs aussi, les moyens financiers encore plus, malheureusement.

Or l'essentiel de notre vie culturelle, celle en tout cas pour laquelle notre région est d'abord connue, s'étend du festival de Cannes, en mai, aux derniers feux de l'été. Je crois qu'il est temps qu'on sache, partout, que votre créativité n'est pas seulement conditionnée par la hausse des températures, et en conséquence qu'on travaille sur ces questions de calendrier.

Deuxième idée : retravailler l'équité, et sous deux aspects.

L'équité territoriale, d'abord.

La qualité du patrimoine et la vitalité de la création culturelle sont réparties du Rhône à la Roya et des Alpes à la Méditerranée. C'est le rôle de la Région d'être équitablement aux côtés des créateurs comme des défenseurs du patrimoine matériel ou immatériel. Je dis bien à leurs côtés, c'est-à-dire qu'elle n'a pas vocation à être prescriptrice mais bien partenaire. Et je dis bien équitablement, car puisque les ressources sont par nature limitées, c'est de vous que j'attends les meilleurs conseils pour les répartir au mieux.

L'équité de projets, ensuite.

Les projets foisonnent, et les événements aussi, sur notre territoire. Certains sont de notoriété mondiale. D'autres restent à la portée des habitants d'une commune ou d'une intercommunalité. La moindre des solidarités, me semble-t-il, serait de mettre en réseau ce foisonnement, et c'est bien cette équité-là que je veux aussi rechercher, sur laquelle je vous demande de travailler.

Troisième idée : encourager la diffusion.

Ce qui fait la qualité de votre travail, ce n'est pas seulement la création, c'est aussi votre volonté qu'elle soit le plus accessible, le plus visible, le plus partagée possible.

C'est pourquoi je vous suggère, en forme de piste de travail, de réfléchir aux meilleurs moyens que le soutien à la création se renforce d'un soutien aussi fort à la diffusion.

Là aussi, le triple enjeu que j'évoquais tout à l'heure, celui de l'épanouissement, celui de l'économie et celui du rayonnement se trouve satisfait.

Voilà la stratégie que je vous propose d'analyser.

Elle serait toutefois vaine si elle ne se dotait pas d'armes, belles et justes, mais d'armes quand même.

La première de ces armes, c'est l'argent.

Vous avez noté que le budget culturel de la région a non seulement été préservé, mais même augmenté de deux points. Je réaffirme ici que son niveau de 2016 est sanctuarisé.

Et je vous le dis : chaque année, je demanderai aux services de la Région de vérifier si, selon les projets que vous nous apporterez, des financements supplémentaires ne peuvent pas être trouvés.

Pas seulement dans les caisses de la région d'ailleurs : il est temps qu'une ambitieuse politique de valorisation de notre offre culturelle soit conduite auprès du monde du mécénat, le plus loin possible sur la scène internationale, et je m'y attacherai.

La deuxième de ces armes, c'est la Conférence permanente des arts et de la culture, qui nous réunit ici ce matin.

Vous êtes là, si nombreux, plus de 200, me dit-on, dans votre infinie diversité de disciplines, d'origine sociale et territoriale, de passions et d'engagements pour rejoindre ses rangs, pour travailler, pour échanger, pour imaginer, pour construire.

Vous êtes là pour nous dire, à nous, responsables politiques, ce qui va et ce qui ne va pas.

Vous êtes là pour nous proposer des idées pour améliorer ce qui existe, supprimer ce qui est inutile et créer ce qui manque.

Votre expérience, votre enthousiasme, votre réflexion sont les armes les plus précieuses qui soient.

D'un mot, voilà comment je vous propose de travailler :

- Sous forme d'une assemblée plénière annuelle, au cours de laquelle je vous ferai part des sujets de la politique culturelle régionale que je souhaite soumettre au débat dans la conférence permanente pour confronter vos réflexions et recueillir vos idées;

- Et sous forme d'un comité directeur d'une vingtaine de membres de toutes les disciplines qui, au fil de l'année, animera vos débats sur l'ensemble du territoire, recueillera vos suggestions, tout en suivant la mise en œuvre de vos propositions et en vous tenant informé de l'évolution des projets.

L'assemblée plénière se constitue ; le comité directeur est en place, et je tiens à saluer tous ses membres présents aujourd'hui. A les saluer, non parce qu'ils vous représentent, mais parce qu'ils sont toutes et tous, dans leur domaine, les femmes et les hommes emblématiques de notre combat pour la liberté de la création.

5 thèmes, que vous traiterez en ateliers, ont été choisis pour cette année

- Comment renforcer les stratégies d'innovation et de développement du numérique dans les industries culturelles et la création ?
- Quels outils et quelles dynamiques mettre en œuvre pour encourager le mécénat et le financement participatif ?
- Comment mieux s'approprier et valoriser le patrimoine de notre région ?
- Comment structurer et renforcer la politique en matière d'identité régionale ?
- Comment renforcer l'emploi et les outils de mutualisation afin d'accroître l'économie de production du secteur culturel ?

La troisième de ces armes, enfin, c'est la force de nos actions et de nos projets.

Il y a six mois à peine, les habitants de Provence-Alpes-Côte d'Azur ont confié à mon équipe les rênes de l'institution régionale. Déjà, nous avons travaillé à construire les bases de la politique culturelle digne de notre territoire que nous nous étions engagés à mettre en œuvre.

Ce matin, je vous en décris les premiers fruits : J'ai voulu mettre en place un plan patrimoine qui permette à chaque commune de trouver dans la Région un véritable partenaire dans la sauvegarde de ses édifices emblématiques, à quoi j'ajouterais d'ici peu un plan de développement de la culture et de nos langues régionales.

Ce plan a été adopté par l'Assemblée plénière de la Région vendredi dernier ; il comporte tout d'abord deux appels à projets seront lancés à l'intention des collectivités, des associations et des particuliers :

Un appel à projet pour la restauration et la valorisation du petit patrimoine rural non protégé. Dans ce cadre, sera mis en place un partenariat avec la Fondation du Patrimoine dont la sauvegarde du petit patrimoine non protégé est le domaine d'excellence. La Fondation pourra faire bénéficier les projets de son expérience et de sa maîtrise des financements participatifs par le biais des souscriptions en ligne. Ce partenariat sera concrétisé par une convention dès l'automne 2016. Afin de renforcer et compléter ce dispositif, la Régie culturelle régionale sera mobilisée pour organiser des événements autour de la levée des fonds participatifs.

Un appel à projets « sites majeurs » sera dédié à la restauration de grands édifices ou d'ensembles remarquables dans l'objectif d'une mise en tourisme. Les domaines patrimoniaux concernés seront régulièrement renouvelés (par exemples le patrimoine militaire ou le patrimoine industriel) tout en conservant l'obligation de se prêter à une large ouverture au public.

Les appels à projets bénéficieront de taux de subvention élevés : 20% pour les opérateurs privés, 30% pour les collectivités de plus de 10 000 habitants et jusqu'à 50% pour les collectivités de moins de 10 000 habitants.

Ce plan comprend également un fonds d'intervention d'urgence pour le patrimoine communal. Ce dispositif sera complémentaire des aides aux communes sinistrées en cas de catastrophes majeures. En effet, ces aides portent uniquement sur le rétablissement de conditions de vie normales à la suite d'événements climatiques de grande ampleur. Le fonds d'intervention d'urgence pour le patrimoine communal permettra d'intervenir dans nombre de cas bien plus fréquents : événements naturels isolés ou de faible rayon géographique, dommages accidentels, effractions, actes de vandalisme. Il permettra aux communes de faire réaliser les premiers travaux urgents de confortement ou de mise en sécurité des bâtiments.

Enfin, je voulais l'annoncer ici devant vous : dès demain, en ligne, vous trouverez la base de données-agenda que nous avons appelée Culturo.

Culturo, c'est le recensement des 16 000 manifestations ou spectacles sur l'année (ce qui peut représenter près de 50 000 représentations) qui font vivre la culture en Provence-Alpes-Côte d'azur. Pour ce seul été 2016, Culturo recense notamment 437 festivals, 71 expositions et 64 manifestations littéraires dans notre région, parmi lesquels les Bouches du Rhône sont en tête avec 800 spectacles et événements cet été, suivies du Var avec 676 spectacles et événements dans le Var, 651 dans les Alpes Maritimes, 509 dans le Vaucluse (hors festival d'Avignon), 323 dans les Hautes-Alpes et 264 dans les Alpes de Haute-Provence.

Connaissez-vous un autre territoire de France, Paris mis à part, comme toujours, qui puisse présenter une telle abondance, une telle diversité ?

Cette base de données, accessible à tous, c'est la photographie de la magnifique réalité que vit la culture ici, et qui n'est pas qu'un sentiment. C'est aussi l'outil qui vous permettra de travailler la saisonnalité, à l'équité, à la diffusion qui sont la base de notre stratégie, par exemple autour de l'idée de Pass Culture que j'ai proposée dans mon programme.

Voilà ce que, déjà, nous avons entamé.

Mais tout cela est peu de choses.

Ici, à la Belle de Mai, symbole de l'effervescence créative de Marseille, avec vous tous qui venez de tous nos villages, nos villes et nos territoires, avec vous tous qui avez tant de désirs, tant de rêves, tant d'espoir, je veux que se reconstruise l'âme de notre région, celle que les siècles lui ont donnée et que certains ignorent, que d'autres méprisent, pour mieux la détruire.

C'est bien de cela qu'il s'agit.

De liberté, certes, de rêve, oui, d'audace, absolument !

De tout ce qui fait l'âme des femmes et des hommes, d'hier et d'aujourd'hui, et qui ne se réduit pas plus à l'acte citoyen qu'à l'impulsion consummatrice.

Et parce que je sais combien chacune de vos œuvres demande de travail, parce que je crois à la victoire dans ce combat que je vous engage à conduire ensemble, parce que je vis mon action publique, aussi, comme la recherche constante d'un certain bonheur, humain et simple, partagé par tous, éclairé par la beauté, alors ce matin, avec toute ma gratitude, je vous dis toute ma confiance, et tout mon espoir ! »